

COMPTE RENDUDU

CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 JUIN 2021

Présents : F.HINDRÉ- A.LUCAS - N.THOMAS - L.LAINÉ A.DAVID - S.ABRAHAM- J.M.VIDELOT –P.THOMAS-S.LE MÉE- M.PINÇON-

Absent excusé : S.GILLOT

Monsieur Pierrick THOMAS a été désigné comme secrétaire de séance.

2021-38 PACTE DE GOUVERNANCE

Lors du Conseil Communautaire du 9 Mars dernier, les élus ont approuvé le projet de pacte de gouvernance.

Introduit par la loi « Engagement et Proximité », le pacte de gouvernance est destiné à renforcer l'esprit communautaire. Il fixe le cadre de référence des relations entre les communes et la Communauté de Communes, en complémentarité du projet de territoire et du pacte financier et fiscal.

Un groupe de travail d'élus représentatifs du territoire et de ses espaces de vies a été chargé de formaliser et proposer un projet de pacte de gouvernance :

- Correspondant au mieux à notre environnement institutionnel local sans en alourdir son fonctionnement ;
- Et construisant une juste articulation entre la Communauté de Communes et les Communes.

Le projet de pacte de gouvernance doit être soumis pour avis aux conseils municipaux des communes membres de l'EPCI. Cet avis simple doit être rendu dans un délai de deux mois.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet présenté.

2021-39 RECRUTEMENT PERSONNEL

Suite à la campagne de recrutement, Monsieur le Maire propose Monsieur Fabrice AVENEL au poste d'Adjoint Technique à compter du 1^{er} Septembre 2021.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires au recrutement.

2021-40 TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu la loi N°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

- la loi N° 84-53 du 26 Janvier 1994 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale (notamment ses articles 4 et 34),

Arrête le tableau des effectifs de la commune :

EFFECTIFS	CATEGORIE	GRADES	DHS
1	C	Adjoint Animation 2 ^{ème} classe	22 h
1	C	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	30 h
1	C	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	35 h
Néant	B	Rédacteur	35 h
1	C	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	35 h
1	C	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	35 h

2021-41 VOIRIE

Suite à l'appel d'offre du groupement de commande de voirie, Monsieur le Maire propose de retenir :

Tranche Ferme :

« La Califourchée » option 1 pour un montant de : 15 680.80 HT

« La Califourchée » option 2 pour un montant de : 15 149.00 HT

Tranche Optionnelle :

« Le bois » pour un montant de : 9 618.00 HT

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

2021-42 EXTINCTION DE DETTES

Le comptable public informe Monsieur le Maire que les dettes de M.PERICHON Nicolas doivent faire l'objet d'un effacement eu égard à la décision prise par la commission de surendettement des Côtes d'Armor dans sa séance du 25/03/2021.

Il convient d'émettre un mandat au C/6542 (créances éteintes) pour un montant de 1 547.69 €.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable par 9 voix pour, 1 contre.

2021-43

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du résultat de la consultation pour la réalisation du réseau d'eau potable du Bourg.

CANDIDATS	SADER	SEEG	COLAS
OFFRE HT	52 885.50 €	58 835.00 €	57 307.64 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal retient la proposition de la SADER pour un montant de 52 855.50 € H.T et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.